

Népal, mars 2011

Le Népal est un pays diversifié de 27 millions d'habitants, englobant plusieurs religions, tribus, et plus de 100 langues. Environ 85 pour cent de la population vit en milieu rural, et 78 pour cent ont accès à des services de soin et de santé de base¹. Le Népal a une histoire récente de conflits armés, qui a pris fin en 2006. Cependant, des perturbations dans plusieurs régions du pays persistent. En 2010, le Revenu National Brut (RNB) du Népal était de 440 dollars par habitant (en termes de parité de pouvoir d'achat). L'enquête la plus récente sur le niveau de vie au Népal, réalisée en 2003-2004, estimait que près de 24 pour cent de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté internationale de un dollar par jour. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 56 pour cent. La mortalité infantile a diminué, passant de 64 (2001) à 41 (2010) pour 1.000 naissances, et le taux de mortalité infantile a diminué, passant de 91 (2001) à 51 (2010) pour mille enfants de moins de 5 ans. En 2007, les dépenses en matière de santé publique représentaient 2 pour cent du PIB² et les dépenses générales du gouvernement sur la santé en % des dépenses totales du gouvernement étaient de 11 pour cent³.

Programme de vaccination

La vaccination est une composante essentielle du deuxième plan à long terme de la Santé au Népal 1997-2017. La Division de la santé de l'enfant du Département des Services de Santé, Ministère de la Santé et de la population, accueille le Programme national de vaccination (PNV) du Népal. L'équipe fédérale du PNV assure le soutien au leadership, la réglementation et la gestion. La mise en œuvre relève des sections du PEV dans les cinq régions et les 75 directions des districts de santé. Chaque district a un superviseur du PEV et un assistant pour la chaîne du froid qui rend compte à l'agent de santé de district. Au niveau communautaire les vaccins sont fournis au travers des 15.000 cliniques équipées en personnel pour la vaccination, en agents de santé auxiliaires et de femmes bénévoles. Le canal de projet des partenaires externes appuie les PNV au travers d'un réseau de onze bureaux de terrain de l'OMS et de l'UNICEF (Programme pour les maladies évitables par la vaccination). Les cibles et les coûts prévus pour le PNV se trouvent au sein du Plan Pluriannuel compréhensif PPAc du Népal, 2007-2011. Les contributions au PNV sont coordonnées par un Comité de Coordination Inter-Agences.

La couverture vaccinale n'a cessé de s'améliorer ces dernières années. L'Enquête Démographique et de Santé menée en 2006, démontre que la couverture pour la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DTC3) pour les enfants entre un et quatre ans est de 84 à 88 pour cent. Dans les cinq régions, la couverture par le BCG, la Polio 3, et le vaccin contre la rougeole est maintenant de plus de 80 pour cent, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Le vaccin Pentavalent (DTP / Hib / Hep B) a été introduit en 2009. Les dernier cas de polio (6) au Népal ont été confirmés en 2010.

¹ Actuellement, 78% de la population a accès à un centre de centre a moins de 30 minutes.

² Statistiques de Santé Mondiale 2010, données pour 2008:
http://apps.who.int/immunization_monitoring/en/globalsummary/countryprofileresult.cfm

³ <http://www.countdown2015mnch.org/documents/2010report/CountdownReportAndProfiles.pdf>

Le Népal est sur la bonne voie pour atteindre l'OMD n ° 4 et pourrait atteindre l'OMD n ° 5 si des changements sont opérés⁴.

Financement du programme de vaccination

En 2001, avant le financement GAVI, le Népal avait dépensé 17,4 millions de dollars pour son programme de vaccination, pour lequel le gouvernement avait fourni 14,4 millions de dollars (83%). En 2003, les chiffres étaient de 16,7 millions de dollars au total, avec une participation du gouvernement de 12,6 millions de dollars (76%).

Selon le rapport conjoint OMS / UNICEF, le gouvernement népalais a dépensé 2,1 millions de dollars pour vacciner environ 560.000 nourrissons en 2009, un investissement d'environ 4 dollars par enfant. Les 2,1 millions de dollars représentaient 15% du total du budget en PEV de routine pour l'année 2009. Pour 2006, 2007 et 2008, les dépenses du gouvernement en PEV de routine étaient, respectivement de 8,3 millions de dollars, 1,8 millions de dollars et 4,2 millions de dollars.

La tendance générale depuis 2001 suggère un effet de substitution.

Selon la période 2007-2011 du PPAc, 9,4 millions de dollars ont été dépensés en 2005 spécialement pour le PNV de routine (13 \$ par enfant né cette année-là). En y ajoutant les dépenses partagées des services de santé pour soutenir le PNV ce chiffre passe à 16,8 millions de dollars (22 \$ par enfant). Le gouvernement a financé 4,2 millions de dollars des dépenses spécifiques de routine (45%), environ 6 \$ par enfant⁵.

Les principaux partenaires externes sont GAVI, l'OMS, l'UNICEF, l'USAID, JICA, la Banque mondiale, GTZ et le Département du Développement International, Royaume-Uni (DFID).

Législation sur la vaccination

En Décembre 2010, le Parlement népalais a demandé au gouvernement de préparer un projet de loi pour créer un fonds national d'affectation spéciale pour la vaccination et une loi nationale sur la vaccination en soutien au Programme de vaccination national.

⁴ http://www.mdgmonitor.org/country_progress.cfm?c=NPL&cd=524

⁵ Base de données OMS Financement de la Vaccination : http://www.who.int/immunization_financing/indicators/en/

Les apports de Sabin Vaccine Institute, SIF

- Septembre - Décembre 2009 : FDV Sabin a parrainé le «Programme de discussion » par le biais de séances d'information avec des homologues du gouvernement, du parlement et des partenaires externes
- Février 2010 : FDV Sabin et l'UNICEF ont coparrainé la première commission d'information parlementaire avec la participation du Cambodge et du Sri Lanka ("Déclaration de Katmandou")
- Mars 2010 : FDV Sabin et l'OMS ont coparrainé le 15^{ème} Congrès des sociétés pédiatriques népalaises (NEPAS), session spéciale sur «Les déterminants sociaux de la santé néonatale"
- Juin 2010 : Sabin, le Rotary Club du Népal du Nord et de l'UNICEF au Népal, ont organisé le colloque intitulé « Compte à rebours pour 2015 et le financement durable de la vaccination: rôle des organisations de société civile »
- août 2010 : deuxième commission d'information parlementaire
- Janvier 2011: FDV Sabin, l'UNICEF, des homologues du Gouvernement et des parlementaires s'engagent à insérer le fonds national d'affectation spéciale pour la vaccination et la loi nationale sur la vaccination dans le PPAc, 2012-2016.

Buts et Objectifs

Assurer le financement durable de la vaccination de routine (PNV) par le biais:

- de la poursuite de commissions parlementaires périodiques
- des demandes d'augmentation du budget annuel en PNV de routine par le Ministère de la Santé
- du plaidoyer parlementaire pour l'augmentation des budgets du PNV et le contrôle parlementaire actif de la mise en œuvre du PNV
- de la présentation et l'approbation parlementaire de la Loi nationale sur la vaccination, en incluant un budget fédéral PNV protégé
- de la présentation et l'approbation parlementaire de la loi sur le fonds national d'affectation spéciale pour la vaccination
- Mise en œuvre du fonds national d'affectation spéciale pour la vaccination